

**Question de Mme Kattrin Jadin au secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'État à la Régie des Bâtiments et au Développement durable, adjoint au ministre des Finances, chargé de la Fonction publique, sur "la construction du nouveau palais de justice d'Eupen" (n° 18539)**

**Kattrin Jadin (MR):**

Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, la dernière fois que je vous ai interrogé au sujet du palais de justice d'Eupen, vous m'aviez dit que les choses avançaient bien. Pour rappel, un marché de promotion avait été envisagé avec une architecture réalisée par les services de la Régie des Bâtiments. J'ai cru comprendre qu'il y aurait des problèmes dans la finalisation du dossier.

Cela m'inquiète dans la mesure où il semble que le permis unique délivré par la Région wallonne viendrait bientôt à expiration. Monsieur le secrétaire d'État, quel est l'état d'avancement du dossier?

Je me réjouis déjà de pouvoir poser, avec vous, la première pierre de ce palais de justice que ma région attend depuis presque quarante ans.

**Servais Verherstraeten, secrétaire d'État:**

Monsieur le président, chère collègue, pour la première phase de la construction du palais de justice d'Eupen, la procédure de sélection est terminée au sein de l'administration. La décision de sélection et ses annexes ont reçu, la semaine passée, l'approbation de l'Inspection des Finances accréditée auprès de la Régie des Bâtiments. Je signerai cette décision de sélection cette semaine ou la semaine prochaine.

Avant de lancer la deuxième phase de la procédure, l'approbation du cahier spécial des charges prendra deux semaines supplémentaires.

Le délai de publicité pour cette deuxième phase est de quarante jours calendrier à compter de la date de l'envoi de l'invitation à présenter une offre. Les offres seront donc réceptionnées fin août ou début septembre 2013. Un délai minimum de deux mois est nécessaire pour une analyse correcte des offres et la négociation. En tenant compte des quinze jours de temps d'attente pour un recours éventuel, la décision d'attribution est donc prévue pour fin octobre 2013.

Étant donné les délais de passation des actes administratifs d'acquisition, les travaux pourront commencer deux mois après l'approbation de l'offre.

Les travaux se dérouleront en deux phases. Pour ce qui concerne la première phase, le cahier spécial des charges prévoit que le complexe à construire doit être mis à disposition (accès et parking compris), au plus tard vers la première moitié de 2016. Dans la deuxième phase, il sera procédé à l'importante rénovation des bâtiments situés Rathausplatz 8 et 10. Ces bâtiments devront être mis à disposition fin 2018, au plus tard.

J'en arrive ainsi au permis d'urbanisme obtenu en date du 23 décembre 2010 et prolongé d'une année. Des travaux préliminaires et significatifs commenceront dans le courant du dernier trimestre de 2013 pour pallier un éventuel retard dans la procédure d'attribution du marché de promotion.

**Kattrin Jadin (MR):**

Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour votre réponse.

**Servais Verherstraeten:**

Il y a au moins encore des personnes qui ne sont pas méfiants et qui ont confiance, collègue Francken.

Dans ma jeunesse, j'ai été en camp à Eupen. Eupen me tient à cœur.

L'incident est clos.